

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 12 - 11

Séance du 15 décembre 2015

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

L'an deux mille quinze, le quinze décembre,

Représentés : 5

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, LALESART, LEITE, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER,
ORSINI, TROGNO, VIDAL, Messieurs, CATTUI, GIULIANO,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, SERRE,
VALENTIN

**ACTUALISATION DES
TARIFS**

Etaient représentés :

BUDGET DE L'EAU

Conseillers Municipaux : Mesdames Sabine GIACALONE
(procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA),
Messieurs Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth
LALESART), Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame
Christine MANFREDI),

Adjoint : Monsieur Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à
Monsieur Antoine BAGNO).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Dans le prolongement des orientations budgétaires pour l'exercice 2016, telles qu'elles ont été exposées par Monsieur le Maire, lors de la séance du Conseil Municipal en date du 17 novembre 2015, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'actualiser les modalités de tarification pour l'exercice 2016, formalisées dans les tableaux ci-dessous pour le budget de l'Eau.

	TARIFS VOTES
Tarif « Eau Tous usages »	
Redevance abonnement par semestre et par logement	6,62 €
Redevance par m ³	
de 0 à 40 m ³	0,055 €
Plus de 40 m ³	1,76 €
Tarif « Eau irrigation d'Agrément »	
Redevance abonnement par an	16,56 €
Période hors pointe	
Du 1er janvier au 30 juin/du 1er septembre au 31 décembre	0,055 €/m3
Période de pointe	
Du 1er juillet au 31 août	0,90 €/m3
Tarif « Eau Usagers industriels »	
Redevance abonnement par semestre	463,75 €
Redevance par m ³	
de 0 à 8 000m ³	0,118 €
de 8 001 à 14 000m ³	0,334 €
Plus de 14 000m ³	0,745 €
Tarif « Espaces publics »*	
Redevance abonnement par semestre	0,662 €
Redevance par m ³	0,055 €

* Ce tarif s'applique sur les volumes communaux "effaçables" qui ne nécessitent pas une continuité d'alimentation. Il s'applique aussi sur la totalité des volumes des boîtes de lavage, des bornes fontaine et des arrosages avec compteur.

Il ne s'applique pas sur les volumes des bâtiments communaux "non effaçables", qui nécessitent une continuité d'alimentation, et auxquels s'applique la tarification « tous usages ».

Le Conseil Municipal, par :

26 Voix POUR

4 Voix CONTRE

(Monsieur Claude GIULIANO, Madame Béatrice AIELLO)
(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE)

3 ABSTENTIONS

(Monsieur Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART) Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE).

Adopte l'exposé qui précède,

Adopte les propositions d'actualisation des tarifs liés au Budget de l'Eau et formalisées dans le tableau ci-dessus,

Décide de l'application de ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2016,

Autorise le Maire à engager toutes démarches en vue de leur application à compter du 1^{er} janvier 2016.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY